

L'académie de Mayotte compte 186 écoles réparties dans 11 circonscriptions dans le 1^{er} degré et 33 établissements scolaires dans le 2nd degré :

- 21 collèges ;
- 10 lycées polyvalents offrant sur un même site enseignement général, technologique et professionnel mais également des formations dans l'enseignement supérieur (BTS, CPGE) ;
- 1 cité scolaire regroupant collège et lycée sur un même site.



Figure 1 : collège de Ouangani

Face à une démographie galopante, ces établissements sont pour une grande majorité sous-dimensionnés, accueillant entre 850 et plus de 2 600 élèves.

Des extensions et constructions sont programmées dans le cadre du plan Mayotte 2025 afin de relever le défi d'accueillir chaque année environ 3 000 élèves supplémentaires, 1^{er} et 2nd degrés confondus.



Figure 2: LPO Les Lumières



Figure 3: lycée de Mamoudzou sud



Figure 4 : collège de Bouéni



Figure 5: LDM de Longoni

Bassin nord

- Collège Bakar Kusu (Dzoumogné)
- Collège de Mtsamboro
- Collège L'île aux parfums (Mtsangamouji)
- Collège de Tsingoni
- Collège Ali Halidi (Chiconi)
- Collège Musakua (Ouangani)
- Collège Mariama Salim (Sada)
- LPO cité du nord (Acoua)
- LPO Gustave Eiffel (Kahani/Ouangani)
- LPO de Sada
- LP de Dzoumogné



Bassin est

- Collège de Kawéni 1 (Mdz)
- Collège de Kawéni 2 (Mdz)
- Collège de Nelson Mandela, Doujani (Mdz)
- Collège Halidi Sélémani, Mgombani (Mdz)
- Collège Frédéric d'Achery (Koungou)
- Collège de Majicavo (Koungou)
- Collège Bouéni M'Titi, Labattoir (Dzaoudzi, Petite Terre)
- Collège Zena M'Déré (Pamandzi, Petite Terre)
- LP de Kawéni (Mdz)
- LPO Les Lumières (Mdz)
- LGT Younoussa Bamana (Mdz)
- LPO de Pamandzi (Petite Terre)

Bassin sud

- Collège Ouvoimoja, Passamainty (Mdz)
- Collège de Kwale (Mdz)
- Collège Zakia Madi (Dembéni)
- Collège de Bandélé (cité scolaire)
- Collège Marcel Henry (Tsimkoura)
- Collège des Ylang-Ylang (Kani-Kéli)
- Collège de Bouéni
- LPO de Démébéni
- LPO Tani Malandi (Chirongui)
- LPO de Bandréte (cité scolaire)